

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 13 mars 2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 058-265801944-20250313-DEL13032025_07-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 3

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Éliane Barbier-Humeau
Roger Clay, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin

DEL13032025-07

**CREATION D'UN POSTE D'INFIRMIERE COORDINATRICE (IDEC)
AU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL19102023-03 du 19/10/2023, portant sur les postes d'infirmières au SSIAD,
Vu l'avis favorable émis par le Comité Social Territorial du 27/02/2025,

Considérant la vacance actuelle d'un poste d'infirmier et les différentes évolutions du service à gérer par la Direction du SSIAD,

Considérant que les équipes du SSIAD doivent faire face à des situations de plus en plus complexes,

Considérant que les crédits sont déjà intégrés au plan pluriannuel de financement du SSIAD,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De créer 1 poste d'Infirmière Coordinatrice au SSIAD, à 0.8 ETP, catégorie A, filière médico-sociale,
- D'intégrer ce poste au tableau des emplois,
- D'autoriser le Président à :

. Pourvoir cet emploi par des agents non titulaires, si le recrutement ne peut s'effectuer dans les conditions statutaires, telles que définies dans la délibération DEL13032025-08,

. Signer tout document en lien avec cette décision.

Les crédits correspondants sont prévus à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2025 du SSIAD.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

